

GROUPEMENT du :
 COMRAGNIE ~~XXXXXXXX~~
 de
 UNITE Brigade de
 P.V. N° 37 / 19 79

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

79306193

6.1.79

OBJET DE LA PROCÉDURE
OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ

ENQUÊTE

<input checked="" type="checkbox"/>	PRÉLIMINAIRE
<input type="checkbox"/>	FLAGRANT DÉLIT
<input type="checkbox"/>	COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	Procès-verbal de synthèse
2	Croquis d'ensemble des lieux
3	Procès-verbal d'audition de témoin, P J -Y

Obs. rapportée

ARG 18/5/79

COMMANDENENT RÉGIONAL GENDARMERIE
 R.M. "ARRIVÉE"
 003300 27FEV79
 DESTINATION:

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)	NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DESTINATAIRES
	2	M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A
	1	M. le Préfet du à
	1	M. le Général, Commandant la Région Aérienne
	2	M. le Ministre des Armées, Direction de la Gendarmerie (Bureau-emploi-Renseignement)
	1	M. le Colonel, Commandant la Circonscription Régionale à
	1	ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt. de Groupement LE

SUITE DU B.E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR :

DATE, SIGNATURE, CACHET

COMPAGNIE de
 UNITE **Brigade de**
 CODE UNITE **05576** PROCÈS-VERBAL N° / 197
37 du 22-01-1979

de
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

N° PIÈCE N° FEUILLET
6.1.79

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

NATURE DES FAITS : OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ
RÉFÉRENCE C.M. n° 32.600 MA/Gend.T du 2 Août 1968

NOUS SOUSSIGNÉ(S) **I C J**, Mdl.Chef, O.P.J.

VU L'(ES) ARTICLE(S) **16 à 19 et 75 du Code de Procédure Pénale.**

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR

EXPOSE des FAITS

Le 22 Janvier 1979, la presse locale, relate l'observation faite par Monsieur P J -Y, gérant d'une pisciculture au " commun- ne de le 6 Janvier 1979 vers 22 heures, d'un Objet Volant non Identifié. Cette observation, dont il est le seul témoin, a été faite sur sa pisciculture. Il s'agissait d'un objet de forme circulaire, d'un diamètre approximatif de 5 mètres surmonté d'un dôme, en sustentation à 15 mètres du sol, émettant des lumières et un léger bruit, n'ayant laissé aucune trace au sol. Pibcs n° 37/3

Monsieur P n'avait fait part de ses constatations, à son épouse le soir même, le lendemain à quelques amis. Par crainte du ridicule il n'avait pas prévenu les autorités.

De l'enquête effectuée, aucune trace ou indice se rapportant à ce phénomène n'a été découvert sur les lieux et aucune des personnes domiciliées dans les environs n'a été témoin des faits.

ENQUETE

Des investigations effectuées jusqu'à ce jour dans le voisinage et au bourg de , aucun témoignage concernant cette apparition n'a été recueilli. Il apparaît que seul M. P a été témoin des faits.

Monsieur P J -Y est gérant de cette pisciculture depuis de nombreuses années. Il est honorablement connu et estimé dans son entourage. Il assume également les fonctions de Président du Comité des fêtes du Quartier de depuis quelques années. Il est réputé sobre d'habitude et est considéré dans son entourage comme un homme .

ETAT des LIEUX - CONSTATATIONS

Etat des Lieux :

La pisciculture du Moulin est sise en bordure du chemin communal n° , route reliant le CD n° (route de) au bourg de

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DATE DE CLOTURE
 LE **13 Février 1979**

VU ET
 LE COMMANDEANT UNITE

DESTINATAIRES

ARCHIVE TRANSMISE AU CDT.

SIGNATURE (S)

SIGNATURE ET GAGNET

Feuille 2

de). Elle est sise à 5 kilomètres au Sud-Ouest de l'agglomération de et à 1 kilomètre 500 de celle de

La pisciculture est alimentée par le ruisseau le " " qui coule dans le sens Nord - Sud-Ouest. Elle occupe une surface de près de 2 hectares dont 3.500 m² environ en bassins.

Cette pisciculture a été créée dans une vallée peu encaissée. Les terrains environnants sont constitués de pâturages et les coteaux sont boisés (taillis - landes)

Le hameau de comprend trois habitations, la plus proche de celle occupée par la famille P est distante de près de 100 mètres. La circulation sur le chemin communal desservant ce hameau est peu importante.

Constatations :

Monsieur P comme chaque soir avant de se coucher effectue une surveillance de sa pisciculture. Son chien, genre berger allemand, l'accompagne habituellement, ce chien s'étant mis à gémir et à se réfugier sous un arbre, le témoin en avait recherché la cause de cette réaction et, levant la tête il avait alors constaté la présence d'un " O.V.M.I. " en sustentation sur les bassins à truites, bassins les plus proches du ruisseau (voir croquis).

Lors de cette observation, M. P se trouvait à mi-chemin entre le bâtiment d'apprêt et d'expéditions des truites (T du croquis).

Effrayé par cette apparition, le témoin s'était empressé de se réfugier dans le bâtiment d'expéditions (2 du croquis). Ensuite, de son lieu de refuge, il avait observé l'engin et il constatait alors que celui-ci, après un mouvement de balance, disparaissait à une vitesse vertigineuse en direction de soit vers l'Ouest.

Lors de la disparition de cet objet, M. P constatait que sa montre indiquait 22 heures 04. Le temps d'observation selon lui avait été de 2 minutes approximativement.

Le jour de cette constatation, le temps était froid, le sol partiellement recouvert de neige, le ciel était clair et la lune bien visible.

Le lendemain, à son lever, le témoin étant retourné sur les lieux ne constatait aucun indice pouvant avoir un rapport avec les faits sur les lieux de cette étrange apparition.

Le témoin, nous a rapporté depuis, que son chien refusait de l'accompagner lors de ses rondes.

Mesures prises :

Lors de la connaissance des faits, le 22 Janvier 1979, un message n° 59/2 a été établi et transmis aux autorités.

Fait et clos, à , le 15 Février 1979

GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT
du

COMPAGNIE
de

UNITE
Brigade de

P.V N° 37 / 19 79

**PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION**

PIÈCE N° FEUILLET N° 1

Objet volant non identifié.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE **P J -Y**, témoin

RÉFÉRENCES

CE JOUR 22 Janvier 1979, à 10 heures 45

NOUS SOUSSIGNÉ(S),
L C J , Mdl.Chef, O.P.J.

VU LES ARTICLES 16 à 19 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS, entendons :

P **J -Y**, ans, gérant de pisciculture, demeurant " à né le à) fils de J -M et de Q Y , marié - deux enfants, nationalité française, qui déclare :

"" Le samedi, 6 Janvier 1979, à 22 heures je me trouvais en surveillance près des bassins de la pisciculture comme je le fais chaque soir avant d'aller me coucher. Lors de cette surveillance, un de mes chiens, un berger allemand, m'accompagnait. Ce soir là le temps était clair, Clair de lune, le sol était recouvert de neige, la température était froide.

"" A un certain moment au cours de cette ronde, mon chien s'est mis à gronder, puis il est parti se cacher sous un cyprès. Mon chien gémissait comme s'il avait peur de quelque chose. Intrigué par la réaction de mon chien, j'ai regardé au tour de moi, puis levant la tête, j'ai vu au dessus des bassins à traites une forme lumineuse, très brillante il m'était difficile de la regarder tellement elle était brillante. Cet objet était immobile, au dessus des bassins, à une hauteur approximative de 15 mètres. Il était volumineux, d'une forme circulaire, d'un diamètre de 4 à 5 mètres.

"" Au dessous de cet objet, dont la couleur était bleutée allant même au vert, il y avait des points lumineux encore plus intense, l'éclairage était dirigé vers le sol. Les plots lumineux étaient disposés sous l'engin sous forme de V renversé. Cet engin émettait un bruit pouvant se rapprocher au vent soufflant dans les feuilles.

"" Je suis resté en observation devant cette forme que quelques instants, puis je suis allé me protéger derrière un bâtiment de la pisciculture, puis j'ai à nouveau regardé en direction de cet engin qui est parti sur un mouvement de balance, un coup à droite puis à gauche, pour finalement partir en direction de , soit vers l'Ouest, où il a rapidement disparu. Lors de son départ, l'engin a pris une position inclinée, j'ai pu alors observer sa forme qui ressemblait à un " cha-peau de paysan ", sur la partie supérieure, apparaissait comme une ouverture et le dôme de l'objet était surmonté d'une tige, genre d'antenne qui dépassait nettement le dôme. L'engin en partant présentait une couleur phosphorescente.

Le temps d'observation a été d'une minute à deux. Lorsque l'engin a disparu, j'ai regardé ma montre. Il était 22 heures 04

"" J'ai été le seul témoin de cette observation. Après ça je suis resté chez moi et ce n'est que lorsque ma femme est venue se coucher

Feuille 2

" que je lui ai fait part de mes constatations. Le lendemain
" en faisant des courses j'en ai parlé dans mon entourage. J'ai
" même été traité de par certains.
" " " Je ne sais qui est à l'origine de cette information près
" de la Presse. Ce n'est que hier qu'un correspondant du Télé-
" gramme a téléphoné à mon épouse. L'affaire a été brodée de
" manière plus conséquente que de la façon que cela s'est pas-
" sée dans la réalité.
" " A aucun moment je n'ai fait part de mes constatations
" aux gendarmes de B ou de R
" " " A aucun moment je n'ai vu l'engin à terre. Le lendemain
" je n'ai fait aucune constatation particulière dans les bas-
" sins de la pisciculture où aux abords immédiats.

Le 22 Janvier 1979, à II heures 20.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y
persiste, n'ai rien à changer, à ajouter ou à y retrancher.

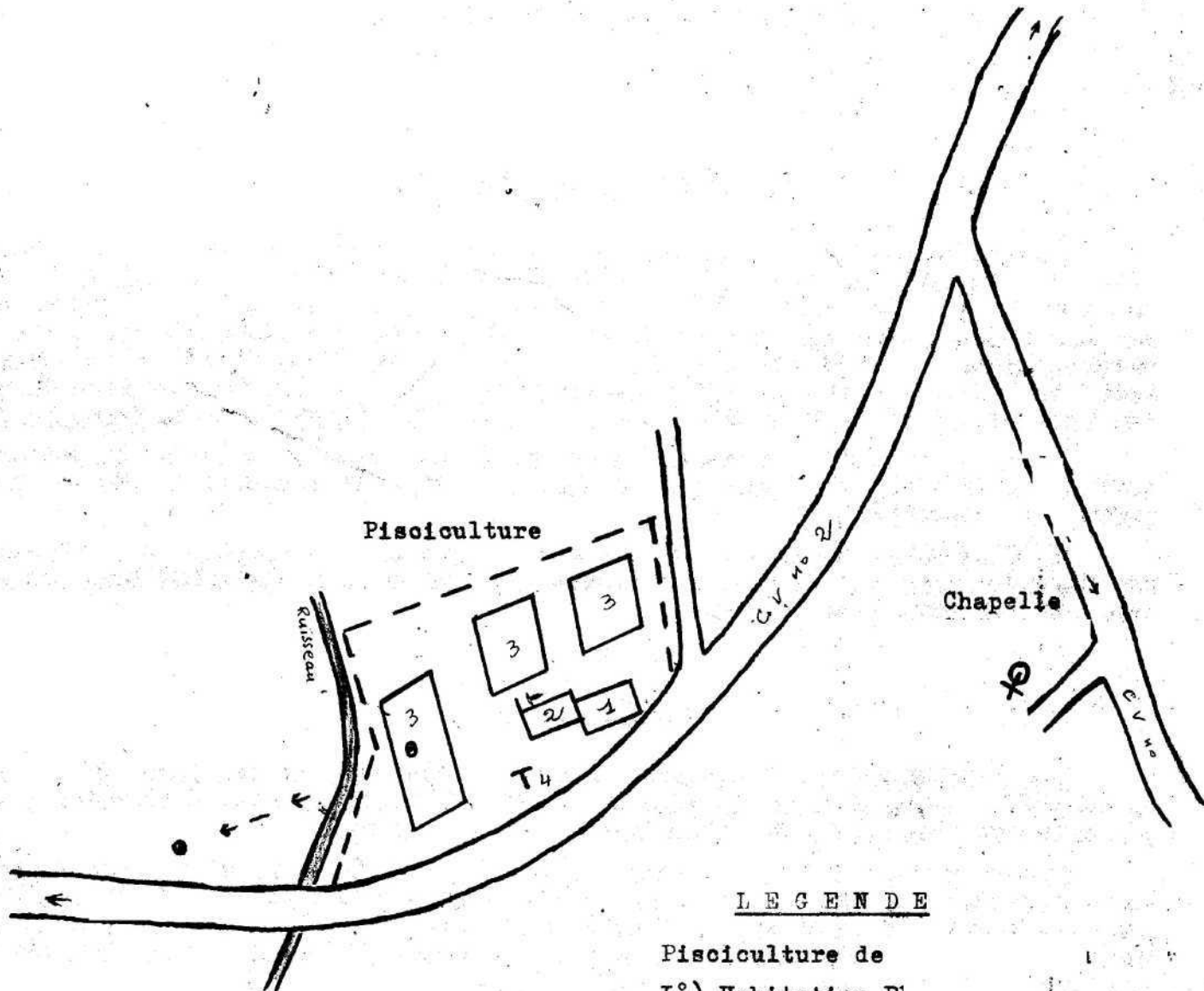
(A signé au carnet de déclarations).

CROQUIS DE L'ETAT DES LIEUX

Procès-Verbal n° 37 du 22 Janvier 1979
Brigade de

Affaire : Objet volant non identifié

Témoin : P J -Y



LEGENDE

Pisciculture de

- 1°) Habitation P1
- 2°) Batiment d'expéditions des truites
(lieu de refuge du témoin)
- 3°) Bassins à truites
- 4°) Emplacement du témoin P
- ⊗) Position approximative de l'OVNI
lorsqu'il a été vu par le témoin
-) Direction de départ de l'OVNI